

**COURRIER PHARMACIENS (ville et hôpital)**

**Information importante : arrêt de commercialisation de CELANCE® (mésilate de pergolide)**

Cher Confrère,

En accord avec l'Agence française de Sécurité Sanitaire des produits de Santé, les laboratoires Lilly souhaitent vous informer de l'arrêt de commercialisation de Celance®, comprimé sécable (mésilate de pergolide) disponible sous 3 dosages :

Celance® 1 mg, comprimé sécable  
CIP 34009 **338 086 5 5** : 30 comprimés sous film thermosoudé (Aluminium/Aluminium)

Celance® 0,25 mg, comprimé sécable  
CIP 34009 **338 084 2 6** : 30 comprimés sous film thermosoudé (Aluminium/Aluminium)

Celance® 0,05 mg, comprimé sécable  
CIP 34009 **338 081 3 6** : 30 comprimés sous film thermosoudé (Aluminium/Aluminium)

à compter du 02 mai 2011.

Célançe® est un agoniste dopaminergique, indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson lorsqu'un traitement par agoniste dopaminergique est envisagé, en monothérapie ou en association à la lévodopa pour traiter les signes et les symptômes de la maladie de Parkinson, en cas d'échec des autres traitements agonistes dopaminergiques.

En cas de nouvelle prescription ou de renouvellement de traitement par cette spécialité, nous vous invitons à vous rapprocher du médecin prescripteur afin d'instaurer pour le patient un autre traitement antiparkinsonien dans les meilleurs délais  
Les patients doivent être avertis de ne pas arrêter brutalement leur traitement par pergolide sans avis médical.

Un sticker sera apposé sur toutes les boîtes de Celance® pour informer de cet arrêt de commercialisation.

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre département d'information médicale au 01 55 49 32 51 ou n° vert 0 800 00 36 36.

Enfin, nous vous rappelons que tout effet indésirable grave ou inattendu doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez (coordonnées disponibles sur le site de l'Afssaps : [www.afssaps.fr](http://www.afssaps.fr), ou dans les premières pages du dictionnaire VIDAL).

Nous vous prions de croire, Cher confrère, à l'expression de notre considération distinguée.

Marie-Line SALAMA-BIARD  
Pharmacien Responsable